

Communiqué de l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL)

L'ONICL confirme son adhésion aux orientations des pouvoirs publics et rénove son site Web www.onicl.org.ma en donnant aux opérateurs de la filière un accès direct à leurs comptes.

Le nouveau site comprend, en plus des informations générales sur le marché des céréales et des légumineuses destinées au grand public, une rubrique permettant aux opérateurs de consulter, en ligne et à tout moment, leurs situations financières vis-à-vis de l'ONICL.